

Harcèlement à la RTS : Darius Rochebin retire sa plainte contre Le Temps après un accord amiable

L'icône de la télévision suisse, aujourd'hui à LCI, a toujours réfuté les accusations de harcèlement sexuel avancées par le quotidien, qui, de son côté, indique maintenir son enquête «inchangée».



Darius Rochebin a été mis hors de cause par l'enquête interne de la RTS. AFP/Joël Saget



Par **Le Parisien** avec **AFP**



Le 8 novembre 2021 à 18h32

0

[Darius Rochebin](#), présentateur vedette sur la chaîne française LCI, a retiré sa plainte pénale pour diffamation contre Le Temps, après un accord à l'amiable avec l'ancien propriétaire du quotidien de référence de suisse romande, le groupe Ringier. Le journaliste, qui a toujours nié les accusations de harcèlement sexuel avancées par le quotidien et qui a été mis hors de cause par une enquête interne de son ancien employeur, la Radio télévision suisse francophone

(RTS), n'a pas répondu dans l'immédiat à une demande de commentaire de l'AFP.

L'avocat de Darius Rochebin, maître Vincent Solari a confirmé à l'agence Keystone-ATS, l'accord amiable avec Ringier, l'un des plus grands groupes de presse helvétique, qui était propriétaire du quotidien au moment de la publication de [cette enquête en octobre 2020 sur le harcèlement sexuel à la RTS](#). Un porte-parole de Ringier a aussi confirmé la conclusion d'un accord qui met « fin au litige » à l'agence. Les deux hommes n'ont pas souhaité donner de détails sur les termes de l'accord.

Sur son [site internet](#), le quotidien de référence de suisse romande, indique qu'il « prend acte du retrait de la plainte », mais maintient son article « inchangé » et rappelle que « la qualité de ce travail journalistique a été récompensée par deux Swiss Press Awards ». Le Temps a changé de propriétaire depuis la publication de l'enquête et est maintenant contrôlé par la Fondation Aventinus. Il précise n'avoir eu aucune part à l'accord et ne pas avoir connaissance du contenu.

Réformes internes

L'enquête, publiée fin octobre 2020 avait fait grand bruit en Suisse francophone, où Darius Rochebin a été pendant de nombreuses années le présentateur admiré et respecté du grand rendez-vous de l'info télévisée en suisse romande, le 19H30. Elle dépassait toutefois le cas du journaliste vedette et avait poussé la chaîne publique RTS à réagir en lançant une enquête et en prenant des sanctions, mais aussi en annonçant des réformes internes pour éviter ce genre de manquements.

[Darius Rochebin s'était retiré de l'antenne de LCI](#) après la publication de l'article mais avait finalement repris son fauteuil en avril après avoir été mis hors de cause par l'enquête interne de la RTS. Dans son cas, « aucun des témoignages recueillis ne permet de conclure à des actes relevant du harcèlement sexuel ou psychologique, d'atteinte à la personnalité ou d'une quelconque infraction pénale », soulignaient les conclusions de l'enquête.

Dans la rubrique Télévision & médias

[Audiences TV : les cinq femmes politiques d'«Une ambition intime» recueillent peu de suffrages sur M6](#)

[La Camping Paradis Academy recrute 250 jeunes animateurs pour une formation près de Perpignan](#)

Abonnés [Programme TV du lundi 8 novembre : «Tu ne tueras point» de Mel Gibson, «Wonder Woman»... notre sélection](#)

 [VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Télévision & médias

Abonnés [**Programme TV du lundi 8 novembre : «Tu ne tueras point» de Mel Gibson, «Wonder Woman»... notre sélection**](#)

[**Audiences TV : les cinq femmes politiques d'«Une ambition intime» recueillent peu de suffrages sur M6**](#)

[**La Camping Paradis Academy recrute 250 jeunes animateurs pour une formation près de Perpignan**](#)

[**«La dernière partie» avec Franck Dubosc et Guy Marchand sur TF1 : l'émouvant adieu d'un fils à son père**](#)